

## Focus Le budget communal



**Mystère  
de Loire**

THÉÂTRE - MUSIQUE - DANSE - ARTISANAT - MARCHÉ AUX BÂTEAUX

**Dimanche 27 mai 2018**  
10h-19h / accès libre

PORT SAINT MAUR - LA MÉNITRÉ



**3** Vie municipale



**5** Vie associative



**13** Jeunesse

# Sommaire

3 - 4 / Vie municipale

5 - 7 / Vie associative

8 - 9 / Focus

Le budget communal

10 - 12 / Vie associative

13 / Jeunesse

14 - 15 / Brèves

16 / Manifestations



## Mystère de Loire

10h-19h au Port St Maur

Dimanche 27 mai *Entrée libre*

Danse Théâtre Musique Marché aux bateaux

## Programme des "Apéros concerts"

10<sup>ème</sup> édition !

*Entrée libre*

19h30 au Port St Maur

### V. 15 juin :

- 1<sup>ère</sup> partie, école de musique Baugeois-Vallée
- Groupe Gloups (Fanfare de poche de Rennes)

### V. 20 juillet :

- Groupe angevin "Rien dans les poches"
- Feu d'artifice pyromusical

### V. 3 août :

- Groupe vendéen "Les Kangourous"

## Mairie de la Ménitré

02 41 45 63 63

BP n°20 - 49250 La Ménitré

accueil@lamenitre.fr

Journal municipal de La Ménitré

Directeur de la publication : Jackie Passet

Rédaction : comité communication et associations

Crédits photos : mairie, associations, Jean-Marie Radotin

Mise en page : Peggy Cadeau, service communication

Imprimerie : Setig Abelia - Beaucouzé

Tirage : 1 000 exemplaires - Dépôt légal à parution

## Le mot du Maire



Comme tous les ans, le premier trimestre est l'époque de la préparation budgétaire. Après un travail de la commission Finances, le Budget primitif a été adopté à l'unanimité par le conseil municipal, avec le souci d'une maîtrise des dépenses. Les concours financiers de l'Etat représentent environ 18 % du budget annuel, leur baisse constatée au cours des 3 dernières années nous oblige à la rigueur. Bonne nouvelle toutefois pour les Ménitréens : les finances de la commune sont saines et les taux des taxes locales des ménages ne sont pas augmentés.

Un nuage obscurci toutefois le ciel Ménitréen, le docteur BOYER est parti à la retraite le 31 mars dernier. Merci à lui pour ces 40 ans passés aux bons soins de tous. Nous mettons tout en œuvre pour accueillir au plus vite un remplaçant, mais la difficulté est que les candidats médecins privilégient le travail en groupe au sein d'un cabinet médical. En attendant, des contacts ont été pris avec les praticiens de Beaufort, Mazé et St Mathurin/Loire pour favoriser au mieux l'accueil de nos administrés.

Le transport solidaire (*voir notre article en page 14*) est à la disposition des personnes seules ou sans véhicule. Gardons espoir, les recherches et démarches continuent.

Autre changement : d'un commun accord les conseils d'école et le conseil municipal ont décidé le retour à la semaine de 4 jours pour les enfants de nos deux écoles publiques, et ce dès la rentrée de septembre prochain.

Au préalable, la saison touristique aura permis à chacun de profiter des activités et animations estivales. Le bureau du tourisme installé au Port St Maur vous accueillera tout l'été à partir de début juin.

Jackie PASSET  
Maire

## APPEL à la civilité !

Personne n'aime en parler mais nous sommes nombreux à y penser lorsque nous en croisons sur un trottoir... Merci de ramasser les déjections de vos animaux !



Par ailleurs, le **stationnement** des véhicules est **interdit sur les trottoirs** dans le bourg et sur les accotements dans la campagne. Pensez aux poussettes, personnes à mobilité réduite ou autres piétons qui sont en danger dès lors qu'ils sont sur la chaussée.

## Au fil des conseils

### Conseil du 20 décembre 2017

**Vote des tarifs 2018** (Voir focus en pages centrales)

#### Accueil de loisirs

Pour permettre aux familles les plus démunies d'accéder à ce service, les tarifs seront fixés en fonction de coefficients familiaux. Selon la prestation choisie (journée, 1/2 journée avec ou sans repas) un taux d'effort est voté.

Coût de la prestation : coefficient familial divisé par le taux.

#### Mise en réseau des bibliothèques

Opérationnel depuis le 1<sup>er</sup> février 2018, il permet un accès aux bibliothèques des communes de Beaufort en Anjou et La Ménitriche ainsi qu'au portail mis en place. Les adhérents de la médiathèque de La Ménitriche peuvent faire le choix de n'adhérer qu'au site de la commune (sans augmentation du tarif actuel) ou au réseau : 20 €/famille et 12 €/adulte.

#### Relais Info Job

L'association ETAPE propose l'accès aux demandeurs d'emploi au Relais Info Job. (Voir article en page 14). En 2018, la commune adhère à ce dispositif pour un montant de 1 674,55 €.

#### Loire de Lumière au Port St Maur

La commune met à disposition de l'association Loire Odyssée un accès au Port St Maur pour permettre aux bateaux Loire de Lumière d'apporter durant l'été et ainsi maintenir l'activité de croisières en Loire. Une contrepartie de 2 000 € sera versée par la commune de Loire-Authion.

#### La fin du SICALA Anjou Atlantique

Créé en 2014 ce syndicat n'avait plus aujourd'hui qu'un rôle de collecteur financier auprès des communes adhérentes et un reversement auprès de l'Etablissement Public Loire. La compétence GEMAPI étant à présent du ressort de la communauté de communes, le Conseil Municipal vote sa dissolution.

#### Régime indemnitaire des agents communaux

Le Conseil Municipal a mis en place le RIFSEEP, nouveau régime indemnitaire des agents qui remplace le précédent.

### Conseil du 31 janvier 2018

#### Diagnostic culturel

45 actions menées en 2017 par 306 bénévoles et plus de 14 000 participants. Outre ces chiffres, on retient la solidarité entre les associations et une dynamique culturelle grandissante. De nombreux projets sont en cours pour 2018 dont 3 apéros concerts (15 juin, 20 juillet et 3 août), Mystère de Loire (avec la participation du NTP), des actions dans le cadre de l'Entente Vallée (Les Impatientes le 15 juillet, Festi'pousse le 23 mars, un temps fort lecture publique le 12 octobre, mise en réseaux des bibliothèques,...) mais aussi la participation au Téléthon qui fédère nombre d'associations locales.

Un budget de 11 584 € est alloué à la commission afin de maintenir la dynamique culturelle de la commune.

## Des subventions pour de nouveaux travaux

Pour faire face aux dépenses nécessaires au maintien des services médicaux et périscolaires dans la commune, une demande de subvention est déposée auprès des services de l'Etat pour 35 % du montant des dépenses plafonnées à 110 000 €.

#### Résidence « les Hauts »

Un échange de terrain est acté afin de répondre aux modifications apportées dans le tracé des raquettes de desserte du lotissement.

### Conseil du 28 février 2018

#### Les subventions aux associations locales

La commune accompagne les associations dans la réalisation de leurs projets tant financièrement que par la mise à disposition de salles et de matériel. Un règlement a été élaboré et voté en 2015 afin de maintenir les principes d'équité, d'équilibre et de solidarité entre les associations tout en maintenant l'intérêt général. La commission a examiné l'ensemble des demandes en veillant à maîtriser le budget communal. Elle souligne la démarche responsable et constructive des associations qui ont ajusté leurs demandes au plus près de leurs besoins. Certaines associations ont fait le choix de diminuer voire même de ne pas faire de demande cette année. Un effort a également été réalisé pour aider les écoles en augmentant les subventions des élèves résidants sur la commune. Pour les classes maternelles : de 10 à 15 €. Pour les classes primaires : de 21 à 25 €.

Deux subventions exceptionnelles ont été votées aux associations Moulin et culture de la Vallée et HBC Authion (qui prend temporairement le relais de l'ASM Handball).

L'enveloppe globale attribuée aux associations pour l'année 2018 est de 23 475 €.

#### Contrat d'association avec l'école Ste Anne

Dans le cadre du contrat d'association signé le 10 mars 1981 et modifié le 21 juin 1983 par le Préfet de Maine et Loire, la commune doit verser une contribution à l'OGEC de l'école Ste Anne calculée sur la base du coût de fonctionnement d'un élève des écoles maternelle et primaire publiques. Cette année la dotation se monte à 36 034,45 €.

#### Effectif du personnel communal au 1<sup>er</sup> avril 2018

	Personnel Titulaire		Personnel temporaire	
	Nb d'agents	Equivalent Temps Plein	Nb d'agents	Equivalent Temps Plein
Pôle Administratif	7	6,07		
Pôle Technique	6	6	2	1,06
Pôle Scolaire et Périscolaire	11	8,37	4	1,68

#### Garantie d'emprunt PODELIHA

Le Conseil Municipal accorde une garantie d'emprunt à hauteur de 50 % pour un prêt de 260 000 € souscrit par l'organisme HLM PODELIHA pour financer les travaux réalisés sur le parc locatif de la rue de la Croix des Bas.

#### Piste routière

Les élèves de CM1/CM2 bénéficient de l'éducation routière sur la piste de Louerre (commune déléguée de TUFFALUN). La participation financière est basée sur le nombre d'élèves scolarisés et non plus sur le nombre d'habitants.

**Conseil du 21 mars 2018**

**Rythmes scolaires :** la commune sollicite le retour à 4 jours.

Les TAP mis en place sur la commune ont rencontré un grand succès compte tenu de leur qualité. Cependant la commune, face à la baisse de leur financement, ne peut plus maintenir un tel niveau de prestations. Suite au décret du 27 juin 2017 laissant libre choix aux communes d'adapter les rythmes scolaires, un questionnaire a été lancé auprès des parents pour recueillir leur avis. 82 % des parents ont répondu et 61 % d'entre eux se sont prononcés pour un retour à 4 jours compte tenu d'une demande de prise en charge de 4€/semaine par les familles. Un comité de pilotage composé des enseignants, des 2 conseils d'école, de parents d'élèves et de représentants d'associations en lien avec les enfants a débattu sur le sujet. Face aux difficultés rencontrées, il valide l'option du retour à 4 jours mais demande que le temps du matin, plus propice à l'apprentissage soit valorisé.

Le Conseil Municipal est sensible à l'impact des activités

des TAP sur l'éveil de l'enfant et sur la dynamique culturelle, associative et sportive de la Commune, impulsée par les associations locales fortement impliquées. Il regrette toutefois que l'organisation des rythmes scolaires ne soit pas du ressort de l'Etat et que les collectivités locales doivent supporter les charges financières. En conséquence, la semaine scolaire sera organisée sur 4 jours à partir de la rentrée de septembre 2018 (lundi, mardi, jeudi, vendredi).

Etablissement	Matin	Après-Midi
Ecole Pierre Perret	8 h 35 – 11 h 55	13 h 25 – 16 h 05
Ecole Maurice Genevoix	8 h 30 – 12 h 00	13 h 40 – 16 h 10

**Mission Locale Angevine (MLA)**

La MLA a pour mission l'accompagnement des jeunes de 16-25 ans autour de l'emploi et du logement. La participation de la commune pour 2018 est de 1.83 € par habitant, soit 3 965.61 €.

**Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et ses Affluents**

La commune autorise la communauté de communes Baugeois Vallée à adhérer au syndicat.

**Finances** (Voir focus en pages centrales).

**Désherbage des limites de propriété****ESPACES VERTS : DEVENEZ ACTEUR DE VOTRE CADRE DE VIE****RAPPEL**

Pour préserver notre environnement, la commune de La Ménitrié a pris la décision, il y a quelques années, de ne plus désherber les trottoirs avec des produits phytosanitaires. Le résultat peut parfois être moins net que lorsqu'un produit était pulvérisé et éradiquait l'herbe pour 5 mois. C'est devenu une obligation au 1<sup>er</sup> janvier 2017. L'article 68 de la loi N°2015-992 du 17/08/2015 (*Loi de transition énergétique appelée plus communément «Loi Labbé»*) interdit aux personnes publiques d'utiliser et/ou faire utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, forêts, promenades et voiries.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, les particuliers ne pourront plus acheter, détenir et utiliser des produits phytosanitaires, (dans les jardins, sur les balcons, les terrasses...).

**POURQUOI ?**

Tout le monde aujourd'hui connaît les dangers de ces produits, c'est pourquoi beaucoup d'habitants nous ont suivis et accompagnés dans cette démarche citoyenne en désherbant devant chez eux. Nous les en remercions.

Le service technique utilise à présent différentes méthodes : thermique, brosse, binage, rotofil, etc... Celles-ci prennent beaucoup plus de temps. Un résultat visuellement plus «propre» nécessiterait des moyens humains conséquents.

**CHOIX**

Une décision communale. Nous avons besoin de vous. C'est pourquoi depuis avril 2017, nous vous demandons de maintenir les trottoirs en bon état de propreté (sur une largeur d'au moins 20 cm), aux pieds des limites de votre propriété (là où les interventions sont les plus fréquentes). Nous ne sommes pas précurseurs mais suivons une démarche initiée par nombre de collectivités ayant les mêmes problématiques. Ce ne sera pas une révolution car vous êtes de plus en plus à réaliser ces travaux dans un souci de civisme, de propreté et d'environnement.

Notre service technique continuera à entretenir l'ensemble des lieux publics : place, quai, équipements sportifs, bordures, caniveaux, trottoirs... et sera vigilant concernant les problèmes spécifiques (maison à l'abandon, cas particuliers...).

**COMMENT ?**

Propriétaires, locataires, entretenez devant votre maison !

L'utilisation de produits phytosanitaires étant interdite sur les trottoirs (notez que la police de l'eau peut verbaliser) différentes solutions pour réaliser cet entretien existent :

- Supprimer l'herbe (binette, thermique...)
  - Réaliser des semis ou plantations
  - Tolérer de l'herbe courte (rotofil, tondeuse) notamment sur certains trottoirs sablés, là où le désherbage de la surface est compliqué.
- Limiter la hauteur de l'herbe suffit pour un aspect entretenu.

**Soyons tous acteurs de notre cadre de vie !**



## TÉLÉTHON 2017 : DIMINUTION DU NOMBRE DE PARTICIPANTS

**L'association AACL était organisatrice du Téléthon 2017 prenant son tour dans la liste de la quarantaine d'associations locales.**

**La municipalité a apporté les moyens logistiques en équipements et personnels.**

Les manifestations du Téléthon 2017 de la Ménitré se sont déroulées du 12 novembre avec la Foire aux livres d'AACL, jusqu'au 13 décembre avec les parties de scrabble de Scrabblenoire.

Préalablement, Annie Bretagnon avait mis en place deux rencontres très positives entre les élèves des deux écoles et deux adultes atteints de ces maladies pour lesquelles les dons apportent chaque année une aide précieuse à la recherche.

Ces deux moments forts n'auraient pas été possible sans la collaboration de Gérard Babin, responsable de la délégation AFM 49.

**LA MÉNITRÉ A COLLECTÉ  
1 656,60 € EN FAVEUR  
DU TÉLÉTHON 2017**



Départ du 5x2000 m

Toutes les activités mises en place par les associations ménitréennes (la Foire aux livres, aux disques et aux jeux, les parties de scrabble, la tombola d'HPVA., « L'île aux jouets » de l'association des Parents d'élèves de l'école publique, les parties de cartes et les jeux du Club de l'Amitié, le concert de trompes de chasse organisé par les Amis des Orgues, les matchs de badminton de l'association ALES et la collecte d'ASM Basket...) ainsi que les dons ; ont permis de récolter 1 656,60 € euros à la Coordination Départementale de l'AFM contre 2 145,00 € l'année précédente.

La journée phare parmi toutes ces manifestations fut le 3 décembre 2017.

Un circuit de 2 km était proposé par une équipe de la Ménitré et sécurisé par une trentaine de commissaires bénévoles, tout cela avec le concours de l'association beaufortaise ESVA. Les coureurs et les marcheurs ont bouclé plusieurs fois les 2 km autour du village. La manifestation était encadrée par : AACL pour les enregistrements et la soupe chaude, le Comité des fêtes pour le vin chaud, le café et les brioches et l'Association Moulin et Culture de la Vallée pour la vente de noix.

En fin de matinée, les « Atomes Crochus » vinrent réchauffer l'atmosphère avec leur musique et leurs chants. Max Wolf a réalisé un film avec les images prises au-dessus des toits.

Pour cette édition 2017, si au niveau national la baisse des dons et des participations trouvent une part d'explications dans « l'effet Johnny », la baisse d'engouement à La Ménitré quant à elle s'explique par la date anticipée d'une semaine de nos activités principales, mais hélas aussi, par une indifférence grandissante des habitants et c'est dommage.

Il convient donc de remercier particulièrement pour leurs engagements ceux qui y croient encore. Merci à tous pour la défense si juste et généreuse de cette cause, celle de la santé de ces enfants et de ces adultes injustement touchés par des maladies rares et orphelines.

**Soutenez l'AFM Téléthon  
toute l'année sur  
[www.afm-telethon.fr](http://www.afm-telethon.fr)**

**L'AFM Téléthon** confirme sur son site national les dates du prochain Téléthon : **les 7 et 8 décembre 2018.**

L'association indique que votre animation *peut s'organiser pendant les 30 heures du Téléthon, mais elle peut aussi se concevoir à partir du 1<sup>er</sup> octobre et jusqu'au 31 décembre.*

« Ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières, puis les fleuves et les océans.  
Un don donne les moyens d'aller plus vite, plus loin. **Merci à tous !** »

[agir.telethon.fr](http://agir.telethon.fr)

**AGIR POUR L'AFM TÉLÉTHON**



## L'ASSOCIATION ARTS, CULTURE ET LOISIRS

Au cours de l'Assemblée Générale, les membres du bureau ont eu le plaisir de remettre les prix aux gagnants du concours 2017 des MAISONS FLEURIES. Le Conseil d'Administration d'AACL a décidé de fusionner les 2 catégories « jardins » et « balcons terrasses », le nouveau prix sera attribué aux « MAISONS et JARDINS FLEURIS ».

*Félicitations à  
Mme et M. COLLÉAUX  
pour le 1er prix  
au concours  
des jardins.*



*Félicitations à  
Mme et M. COICault  
pour le 1er prix au concours  
des balcons terrasses.*

## QUELQUES DATES A RETENIR POUR UNE ANNÉE RÉUSSIE

★ **Vendredi 20 avril** : Marché aux Fleurs - Vente des végétaux. Des bons de commandes seront déposés dans les boîtes aux lettres et commerces.

★ **Dimanche 27 mai** : Participation à Mystère de Loire au Port Saint Maur (sous réserve). Point restauration assuré par l'association. Le tarif préférentiel de groupe sera réservé aux seuls adhérents de l'association.

★ **Juin** : Festival d'Anjou - programmation en attente. Covoiturage au départ de La Ménitricé.

★ **Mercredi 27 juin** : Voyage d'été en autocar. Visite de La Roche-Bernard en petit train et déjeuner croisière sur La Vilaine.

★ **Juillet** : Sélection des maisons et jardins fleuris pour le concours.

★ **Du 7 juillet au 9 septembre** : 36<sup>ème</sup> édition du Salon d'Arts (Invité d'honneur : David ASH). Centre culturel, entrée libre et gratuite du vendredi au dimanche de 15h à 19h. Les exposants peuvent contacter Jacqueline Choloux.

★ **Octobre** : Sortie champignons en forêt de Chandélais avec un mycologue. Covoiturage au départ de La Ménitricé.

★ **Dimanche 25 novembre** : 18<sup>ème</sup> édition de la Foire aux Livres, Disques musicaux et Jeux de société. Espace Joseph Pessard, entrée libre et gratuite. Les exposants peuvent contacter Jacqueline Choloux.

**Contact** : Jacqueline Choloux 06 08 43 34 77

## L'ADAM

L'association ADAM organisera le 3 juin 2018 son 20<sup>ème</sup> vide grenier dans le centre du bourg.

Les emplacements sont de 4m/4m environ pour 10 €. Il est possible de choisir son emplacement sur le plan. Animation et restauration sur place toute la journée. Exposition de 7h à 18h.

Entrée gratuite.

**Réservations et renseignements :**

*Café du Commerce*



## RURALAXIE

Depuis janvier 2017, Jordane et Marion de l'association Ruralaxie vous accueillent chaque dernier vendredi du mois pour découvrir une sélection de jeux et passer un moment convivial.

Soirée ouverte à tous de 20h30 jusqu'à minuit, à l'Espace PELÉ (à droite du Vival, place de l'église).

**Entrée gratuite.**

**Informations :**

[ruralaxie@hotmail.fr](mailto:ruralaxie@hotmail.fr)

06 22 97 18 43

**Prochaines dates :**

27 avril et 25 mai



## COMITÉ DES FÊTES

Lors de l'assemblée générale le 19 janvier, un nouveau membre a rejoint le Comité des Fêtes, Pascal Livache. Il remplace Jean-Claude Ricci qui a quitté le comité pour des raisons personnelles. Par ailleurs, des changements sont intervenus dans la composition du bureau.

**Président :** Philippe ROEGIERS **Vice-président :** Arnaud VIGANNE **Vice-président :** Jérôme VÉTAULT

**Secrétaire :** Didier BOIGNÉ **Secrétaire adj. :** Jacques DELAUNAY **Trésorière :** Jacqueline LEFÈVRE **Trésorier adj. :** Jean PRIÉTO

Outre le repas des Aînés dimanche 29 avril, la prochaine activité sera la fête de la Saint-Jean :

### FÊTE de la SAINT-JEAN 23 / 24 JUIN 2018

**NOUVEAU :** Scène ouverte à tous  
lors de la fête de la musique !

Le dimanche la fête se poursuivra  
avec «La journée de la roue» !

**Samedi 23 juin**, les animations débuteront à partir de 17h avec le **spectacle pour les enfants** joué par la Cie COUCOUCOUL qui nous présentera : « Ça me plaît ».

**À partir de 18h**, une nouvelle activité constituera une partie de l'animation : le **Comité des Fêtes fait appel aux ménitréens musiciens ou chanteurs, jeunes et moins jeunes**, pour venir jouer ou chanter lors de la soirée. Vous pourrez vous exprimer seul ou en groupe. Même si vous ne voulez jouer ou chanter qu'un seul morceau, vous serez accueillis avec plaisir.

*Parlez-en à vos amis !*

Une **animation musicale** clôturera cette agréable soirée conviviale en plein air.



- **Rassemblement** de voitures et motos anciennes.

- **Exposition** statique de voitures tuning à partir de 10h.

Deux circuits seront mis en place pour les voitures anciennes :

- 9h30 : **la Boucle des Clochers**, départ vers les coteaux du sud Loire pour être de retour vers 11h.

- 18h : **la parade communale**, départ rue Marc Leclerc, puis rue David d'Angers, rue Saint-Jean, rue des Vendellières, Le Breil, Les Caheraux, D 119, rue Plantagenêts, Le Bourg Joly, Montplacé, Le Goeuvre, rue de La Croix des Bas, rue du Pignon Blanc, rue du Roi René et retour rue Marc Leclerc.

### Informations :

Restauration sur place le samedi soir : *Jambon grillé à la broche/fromage/dessert : 11€ - pas de réservation*

Restauration le dimanche midi. Animations et jeux-quizz avec de nombreux lots à gagner toute la journée.

Manèges dans le bourg (*ticket manège offert par la commune*).

Renseignements : *Philippe Roegiers, président au 02 41 47 96 28 ou 06 75 76 01 69 - www.lamenitrite.fr*

## LE FOYER RURAL

L'association a tenu son assemblée générale le 24 novembre. Le bureau est composé de 12 personnes :

Michel Lebreton président, Peggy Masson vice-présidente, Guy Hatat secrétaire, Michel Delatour secrétaire adjoint, Micheline Thuleau trésorière, Huguette Hatat trésorière adjointe et Yvette Roulet chargée de la communication.

**Pour les réservations de salles**, merci de vous renseigner auprès de Michel Lebreton : 06 09 74 20 96.



### L'équipe dynamique du foyer vous propose :

- ★ **19 août :** Vide grenier sur les bords de Loire
- ★ **29 septembre :** Soirée moules frites
- ★ **17 novembre :** Repas d'automne (fruits de mer)
- ★ **23 novembre :** Assemblée générale
- ★ **19 janvier 2019 :** Soirée pot-au-feu

## Maitriser les dépenses pour garantir la qualité du service public

Le budget sert à faire fonctionner la commune au quotidien, de l'entretien des rues au chauffage des écoles, du soutien aux associations aux aides sociales...

Le budget permet aussi de préparer l'avenir et le développement de La Ménitric, tout en maitrisant la dette et sans augmenter l'impôt. Il se divise en budget d'investissement, pour réaliser le programme attendu (par exemple travaux d'entretien ou nouveaux équipements) et un budget de fonctionnement comprenant notamment la gestion du personnel, les aides sociales, les subventions allouées les dépenses courantes d'eau, d'électricité, d'éclairage public...

Le Budget primitif 2018 de la commune s'élève à 3 169 414,81 €. Les dépenses, comme les recettes sont en baisse par rapport à 2017.

### D'où viennent les recettes ?

- Des subventions et des dotations (21 %) : elles proviennent essentiellement de l'État, de la Région et de la CAF.
- Des impôts et des taxes (58 %) : ils représentent la majorité des recettes de fonctionnement de la commune (contributions directes, Communauté de communes).
- Des recettes issues des services municipaux (9 %) : restaurant scolaire, accueil de loisirs et périscolaire, concessions, logements ...

### Fiscalité directe

Cette année encore, le Conseil a décidé de ne pas augmenter les taxes communales.

Année	TA	TFB	TFNB
2016	13,25	16,76	39,23
2017	13,25	16,76	39,23
<b>2018</b>	<b>13,25</b>	<b>16,76</b>	<b>39,23</b>

Fonctionnement : Les dépenses	MONTANT
Impôts et taxes	26 000,00 €
Charges de personnel	940 100,00 €
Charges de gestion courante	865 902,50 €
Charges financières	50 500,00 €
Provisions pour dépenses imprévues	52 186,83 €
Virement la section d'investissement	360 070,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 324 759,33 €</b>

Fonctionnement : Les recettes	MONTANT
Ventes de produits et services	201 600,00 €
Impôts et taxes	1 336 955,00 €
Dotations, subventions	493 500,00 €
Atténuation de charges du personnel	49 500,00 €
Excédent de l'exercice antérieur	243 204,33 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 324 759,33 €</b>

Investissement : Les dépenses	MONTANT
Remboursement des emprunts	154 850,00 €
Immobilisations incorporelles	6 000,00 €
Immobilisations corporelles, acquisitions	396 930,00 €
Travaux en cours (report 2017)	170 876,00 €
Résultat antérieur	97 209,48 €
Divers	18 790,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>844 655,48 €</b>

Investissement : Les recettes	MONTANT
Dotations et subventions	255 500,00 €
Emprunts et dettes assimilées	80 000,00 €
Amortissements des immobilisations	5 220,00 €
Résultat antérieur	149 085,48 €
Virement de la section de fonctionnement	354 850,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>844 655,48 €</b>

	2017	2018
Produit des 3 taxes	622 558,00	630 000,00
Communauté de communes	647 295,00	618 755,00
Compensations fiscales	60 969,00	60 000,00
<b>FISCALITE DIRECTE</b>	<b>1 330 822,00</b>	<b>1 308 755,00</b>



## Les tarifs des services de la commune

Location des salles (Caution de 500 € à chaque location)		Commune ou Assos Entente	Hors commune	
Salle Joseph Pessard (toutes installations)		370,00 €	740,00 €	
Salle Joseph Pessard (salle de sport)		281,00 €		
Maison des jeunes : Salle à l'étage		15 €/jour		
Salle annexe Pessard		100 €	200 €	
Espace Pelé (1 salle)		50 €	100 €	
Espace Pelé (2 salles)		100 €	200 €	
Espace Culturel : Salle de la Loire / Salle de la Gabarre / Salle de la Fritillaire		70 €/jour	140 €/jour	
Espace Culturel : Ensemble		180 €/jour	360 €/jour	
Espace de la Vallée : Salle Emile Joulain		200 €	300 €	
Espace de la Vallée : Salle Emile Joulain + espace traiteur		300 €	450 €	
Espace de la Vallée : Salle du Futreau + espace traiteur		150 €	250 €	
Espace de la Vallée : Salle de la Toue		100 €	200 €	
Forfait ménage salle Emile Joulain		100 €		
Forfait ménage Salle Emile Joulain + espace traiteur		200 €		
Forfait ménage salle de la Toue / salle du Futreau		75 €		
Location de matériel				
Stand	Table	Chaise	Verre	
14,00 €	1,80 €	0,25 €	0,20 €	
Restaurant scolaire	Repas		Repas (PAI)	
	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune
Inscriptions annuelles	3.30 €	3.45 €	2,20 €	2,30 €
Inscriptions trimestrielles	3.40 €	3.60 €	2,30 €	2,40 €
Sans inscription	5.30 €	5.60 €		
Adultes	5.30 €	5.30 €		
Accueil de loisirs (tarif appliqué = quotient familial / taux)				
Journée avec repas	Taux	Plancher	Plafond	
Familles de l'Entente-Vallée	87	6,90 €	12,64 €	
Familles hors Entente-Vallée	80	7,50 €	13,75 €	
Demi-Journée avec repas	Taux	Plancher	Plafond	
Familles de l'Entente-Vallée	132	4,55 €	8,33 €	
Familles hors Entente-Vallée	125	4,80 €	8,80 €	
Demi-Journée sans repas	Taux	Plancher	Plafond	
Familles de l'Entente-Vallée	240	2,50 €	4,58 €	
Familles hors Entente-Vallée	210	2,86 €	5,24 €	
Concessions funéraires	15 ans	30 ans	50 ans	
Pleine terre		110 €	220 €	
Colombarium	350 € + 60 € plaque	650 € + 60 € plaque	1 000 € + 60 € plaque	
Cavurne	250 € + 60 € plaque	400 € + 60 € plaque	700 € + 60 € plaque	

## HISTOIRE ET PATRIMOINE EN VALLÉE D'ANJOU

**Si l'histoire de notre commune vous intéresse, si vous avez pensé réaliser votre généalogie sans avoir osé vous y lancer, si vous souhaitez explorer une nouvelle piste de recherche sur notre patrimoine, l'association H.P.V.A. est là pour vous accueillir !**

L'année 2017 a été riche d'une exposition : " La Ménitré, vues d'hier et d'aujourd'hui ", qui a satisfait un nombreux public. L'association a accueilli 250 visiteurs, dont 80 enfants des écoles et leurs enseignants. Préalablement lors des Journées du Patrimoine, Emmanuel Brouard, docteur et chercheur en histoire nous a fait partager l'histoire de notre Loire dans une remarquable conférence au Port Saint-Maur. Cet après-midi ensoleillé fut agrémenté de lectures à haute voix, par les membres de LIRENLOIRE. L'assemblée générale du 16 mars 2018 s'est terminée par la conférence passionnante de François-Olivier Touati, professeur spécialiste de l'Histoire de la médecine au Moyen-âge et éminent membre de l'association.

Le thème interpellait tout ménitréen curieux d'Histoire : "5 février 1096, quand le pape Urbain II, le comte Foulque d'Anjou et l'évêque Yves de Chartres se retrouvaient à La Ménitré. Pourquoi faire ?".

L'année 2018 sera marquée par le centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. À cette occasion, ils boucleront leur cycle de recherches entrepris dès 2014, en remettant officiellement à la municipalité de La Ménitré, l'énorme travail réalisé par les cinq membres de " L'Atelier 14-18 ". Le livre mémorial des poilus ménitréens, retracera l'histoire de tous les hommes de la commune durant cette terrible guerre. Parallèlement, le même travail aura été réalisé par l'association pour la commune de Saint-Mathurin-sur-Loire.



Une nouvelle fois, l'association fait appel à tous pour proposer des documents, des objets et des photos de nos grands-pères et grands-oncles, durant cette guerre. Ils permettront d'illustrer ces deux gros livres en préparation et d'enrichir l'exposition de novembre.

**Contact :** Jean-Luc Neau  
02 41 66 83 62 ou 06 03 03 34 74  
[betneau@gmail.com](mailto:betneau@gmail.com)

**VENEZ NOMBREUX :**

### EXPOSITION SUR LE CENTENAIRE DE L'ARMISTICE

**10 au 18 NOVEMBRE - ESPACE CULTUREL**

## LES MENI'ACTEURS

**SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE  
LE SAMEDI 26 MAI**

Venez découvrir et encourager nos acteurs en herbe le temps d'une représentation qui aura lieu au Foyer Rural de La Ménitré. Le spectacle sera mis en scène par Anne Eyer - Auteur, metteur en scène et animatrice des cours.

**PORTES OUVERTES**

L'association ouvrira ses portes lors du dernier cours le jeudi 7 juin à partir de 17h.

À cette occasion les enfants qui souhaitent faire un essai seront les bienvenus.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

L'assemblée générale se déroulera **jeudi 7 juin** à 20h30, à l'espace culturel de La Ménitré.

***Vous êtes les bienvenus.***

Les Meni'Acteurs

**Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Laëtitia Huet au 06 62 63 60 71 ou par mail : [lesmeniacteurs@laposte.net](mailto:lesmeniacteurs@laposte.net)**

## LE PRINTEMPS DE LIRENLOIRE

### LE RÉSEAU PREND SON ENVOL

Depuis le 1<sup>er</sup> février 2018, les bibliothèques de Beaufort en Anjou et de La Ménittré ont fusionné leurs fonds. 29 000 références sont à votre disposition et il y a déjà des adeptes !

Rejoindre le réseau, cela veut dire pouvoir emprunter un large choix de documents, consulter les informations du site des deux bibliothèques, voir des vidéos en streaming, suivre des cours de langue, de soutien scolaire ou de code de la route, etc. Il vous suffit de prendre une adhésion réseau, à la médiathèque de La Ménittré : 20€ par famille - 12€ en individuel.

### HORAIRES

#### **Bibliothèque de Beaufort-en-Anjou :**

Mardi : 16h30 - 18h30

Mercredi : 10h- 12h30/14h -18h30

Vendredi : 16h30 - 19h

Samedi : 10h - 12h30

#### **Médiathèque de La Ménittré :**

Mercredi et vendredi : 16h - 18h30

Samedi : 10h - 12h30

#### **Informations :**

*bibliotheque.beaufortenanjou.fr*

### DEUX RENDEZ-VOUS A RETENIR

#### ★ **Dimanche 27 mai :**

Les lecteurs de Lirenloire chuchoteront des poèmes lors de Mystère de Loire au Port St Maur.

#### ★ **Samedi 9 juin :**

Voyage en chansons, textes et images avec « 42<sup>ème</sup> parallèle » par la Compagnie Eoliharpe à 16h, Espace Culturel.



## « 42<sup>ème</sup> PARALLÈLE » COMPAGNIE EOLIHARPE

Cette balade musicale sur le fil du 42<sup>ème</sup> parallèle nord est une invitation à faire le tour du monde en restant à sa place. Poussé par des vents d'ouest, ce duo vocal et instrumental, nous entrainera de l'Europe méditerranéenne aux Balkans, de l'Asie centrale à l'extrême orient, du Portugal à la Macédoine, de la Turquie au Kirghizstan, jusqu'au Japon, et plus loin encore. Explorant différents univers musicaux, plongeant dans des cultures lointaines, Claire Bossé et Gilles Constant nous feront traverser ces pays à leur façon. Une manière singulière de rencontrer l'humanité dans sa diversité, ses différences, mais aussi ses confluences.

## ATELIER DU REMPART

L'Atelier du Rempart organise :

### **Son exposition annuelle :**

«Au fil de l'art» aux Halles de Beaufort en Vallée, les week-ends des 9-10 juin et 16-17 juin : 10h/12h30 et 14h30/18h Mercredi 13 juin : 10h/12h30.



### **Ses 30 ans :**

**Le 9 juin**, à partir de 16h,

vous êtes toutes et tous cordialement invités à venir participer aux festivités organisées pour fêter les **30 ans de l'atelier** (Association de loisirs et de découvertes culturelles, artistiques, manuelles, linguistiques).

### **Renseignements :**

Place de l'usine à Gaz 49250 Beaufort en Anjou  
02 41 80 39 04 ou [atelierdurempart@orange.fr](mailto:atelierdurempart@orange.fr)  
[www.atelier-du-rempart.net](http://www.atelier-du-rempart.net)

Ouverture bureau : mardi et jeudi de 14h à 17h

## TENNIS CLUB MÉNITRÉEN

Le Tennis Club La Ménitré évolue au fil des années. Présidé par Yohann Renaudier, le club vit une saison animée marquée par de nombreuses performances en championnat mais aussi par les nombreux événements que le club organise.

Une saison donc bien entamée en championnat d'hiver puisque toutes les équipes se maintiennent dans leur division respective y compris l'équipe engagée en régional. Le club est composé d'une équipe jeune (13 ans), quatre équipes de seniors et deux équipes de seniors plus représentant ainsi plus de 90 licenciés.

Le tennis est ouvert à tous et le tennis à l'école en est un bon exemple. Ces initiations encadrées par le nouvel

entraîneur diplômé, Nicolas Holeman, seront possibles tout au long du mois de mai et de juin, de quoi finir l'année scolaire en beauté.

Le printemps pointe le bout de son nez et différentes manifestations également. Tout d'abord, la Coupe d'été dans laquelle l'équipe féminine tentera de briller. Le Tennis Club La Ménitré organise comme chaque année son tournoi homologué du 18 mai au 3 juin, venez faire un petit bonjour dans le club house qui a pour projet d'être rénové tout comme les bâches de la salle ! Enfin, la fête du tennis se déroulera le 9 juin. Pour les nouveaux licenciés, les permanences d'inscriptions seront ouvertes fin août, début septembre.

### LES RENDEZ-VOUS DU CLUB

- ★ **18 mai au 13 juin :**  
Tournoi homologué.
- ★ **9 juin :** Fête du tennis.
- ★ **Fin août début septembre :**  
Permanences d'inscriptions pour les nouveaux licenciés.



## ALES

**Le vendredi 9 février 2018 a eu lieu l'Assemblée Générale annuelle de l'association (19 personnes étaient présentes).**

L'association ALES envisage de mettre en place une activité de marche nordique à la rentrée de septembre. À cet effet, elle envisage une journée portes ouvertes où chacun pourra se renseigner et essayer les différentes activités. Il est possible de rejoindre l'association pour n'importe quelle activité tout au long de l'année.



*Les membres du Conseil d'Administration.*

Quatre activités hebdomadaires sont proposées dans la bonne ambiance et dans un bon esprit de convivialité :

- **Zumba** le mercredi soir de 19h à 20h, espace Pessard sous les conseils de Nathalie.  
(Référente de l'activité : Isabelle Nicolas).



*Le cours de zumba à l'occasion de Noël.*

- **Gym tonique** le mardi soir de 20h15 à 21h15, espace Pessard sous les conseils de Marie Françoise.  
(Référente de l'activité : Nadine Vérité).

- **Gym d'entretien** le jeudi matin de 10h45 à 11h45, salle Emile Joulain sous les conseils de Cyril.  
(Référente de l'activité : Ghislaine Lonqueu).

- **Badminton** le jeudi soir de 20h à 23h, espace Pessard  
(Référent de l'activité : Stéphane Jobard).

**Renseignements :** Nadine Vérité, présidente au  
02 41 45 67 27 ou par mail : [ales.asso@laposte.net](mailto:ales.asso@laposte.net)

## ÉCOLES PIERRE PERRET ET MAURICE GENEVOIX

**Cette année, l'école Pierre Perret et l'école Maurice Genevoix travaillent ensemble sur le thème du cirque.**

### **SPECTACLE GARANTI !**

Après une visite au cirque Pinder à Angers en septembre, les enfants de l'école ont assisté le vendredi 23 février au spectacle «Au jardin des couleurs» de la Cie « Atout Az'art ».

Ce spectacle n'a pas été choisi au hasard puisqu'il est joué par Adeline, intervenante à l'école pour les activités de cirque qui ont débuté à la fin du mois de mars.

Ces séances sont étalées sur trois mois et sont couronnées par la fête de l'école du vendredi 22 juin.

Parallèlement, les trois classes de l'école continueront de découvrir l'univers du cirque au travers d'albums, notamment grâce au « Voyage lecture » organisé avec l'association LirenLoire.



### **Information inscriptions année 2018 - 2019**

« Nous invitons les futurs parents d'élève à nous contacter dès que possible pour convenir d'un rendez-vous afin de préparer la rentrée ».

## RESTAURANT SCOLAIRE - Concours de recettes

**Pour la 3ème année, un concours de recettes a eu lieu au restaurant scolaire.**

Le 7 février dernier, 11 enfants (de la maternelle au CM2) nous ont présenté 9 magnifiques gâteaux.

Après-midi convivial réussi, en présence de parents et grands parents !



### **Bravo aux gagnantes :**

**Lucie Lambert et Laurène Lambert** de l'école Sainte-Anne.

Le nom de leur gâteau est « **la verrine clépannawi** »  
(clé pour clémentine, panna pour panna cotta et wi pour kiwi).

## LA MAISON DES ADOLESCENTS (MDA)

Elle s'adresse aux jeunes de 11 à 21 ans qui se posent des questions d'adolescence relatives à l'accès aux droits, aux conduites à risque, au mal-être, à la santé, la scolarité, la sexualité, la famille,...

Des professionnels expérimentés, ainsi que des permanences spécialisées, permettent de trouver une réponse adaptée, dans le cadre d'un accueil confidentiel, anonyme et gratuit.

Depuis le 6 novembre 2017, une **permanence juridique gratuite d'avocats du Barreau d'Angers** est ouverte à la **Maison des Ados** : un lundi sur deux, de 11h à 13h. Destinée aux adolescents, elle est accessible avec ou sans rendez-vous. Un avocat est présent afin de répondre à toute question sur les droits des mineurs et jeunes majeurs en matière de droit de la famille par exemple (situation familiale compliquée) ou encore de droit pénal (événements vécus ou agressions subies, etc.).

**MDA à Angers** : 1, place André Leroy, 49100 ANGERS

02 41 80 76 62 ou [contact@maisondesados-angers.fr](mailto:contact@maisondesados-angers.fr)

Accueil sans rendez-vous les lundis, mardis et jeudis de 11h à 13h

Accueil sur rendez-vous du lundi au jeudi de 14h à 19h, le vendredi de 14h à 18h.



**Pour remplacer les tarifs sociaux de l'énergie :**

- Entre le 16 et le 22 avril, **un chèque énergie** a été envoyé à 36 576 bénéficiaires en Maine et Loire. (*Envoi automatique : aucune démarche n'était nécessaire*). Avec ce nouveau dispositif solidaire, simple et juste, l'État accompagne les ménages à revenus modestes pour payer leurs dépenses d'énergie et ainsi lutter contre la précarité énergétique.



- L'utilisation s'effectue directement auprès des professionnels ou en ligne.
- Il permet de régler tous les types de dépenses d'énergie, ou certaines dépenses liées à la rénovation énergétique du logement.

Que vous soyez un particulier ou un professionnel, vous pourrez retrouver tous les renseignements sur le chèque énergie sur "**chequeenergie.gouv.fr**"

**Vous recherchez du travail ? ETAPE recrute !**

Depuis 2002,  
ETAPE vous propose

**Des missions de travail :**

- Auprès des particuliers
- Auprès des associations et entreprises
- Auprès des Collectivités

Postuler aux offres

Recherche d'emploi

**Un accompagnement socio-professionnel personnalisé :**

Rencontres régulières avec une chargée d'insertion professionnelle au cours desquelles vous travaillez votre projet professionnel et l'ensemble des moyens pour y parvenir.

**LE RELAIS INFO JOB - MON ESPACE DÉDIÉ À L'EMPLOI****A quoi ça sert ?**

C'est un espace ouvert à tous où chacun peut venir effectuer ses recherches d'emploi ou de formation. Un professionnel de l'association est présent pour vous accompagner dans ces démarches selon vos besoins : aide à la recherche, soutien à l'écriture d'un CV ou d'une lettre de motivation.

**Tous les jeudis matins de 8h30 à 12h30** dans les locaux d'ETAPE  
- 1 semaine sur 2 le mercredi matin : initiation à l'informatique dans le cadre de la recherche d'emplois/formations (**sur inscription**)

Recherche de formation

Faire un CV  
Lettre de motivation

**Depuis janvier 2018, le Relais Info Job se déplace près de chez vous :**

Les permanences à La Métré sont en Mairie de 9h à 12h

Prochaines dates : Lundi 14 mai - Lundi 11 juin - Lundi 9 juillet - Lundi 6 août - Lundi 3 septembre.

**+ de renseignements auprès de ma mairie ou à ETAPE : 02 41 57 26 57 - [www.etape49.fr](http://www.etape49.fr)**

**Écrivain public**

au centre d'animation sociale



**Mardi** (semaine paire) et **jeudi** (semaine impaire)

Sauf pendant les vacances scolaires

De 10h à 12h – **Sur rendez-vous**

Une permanence est organisée pour vous aider à :

- rédiger des courriers, des documents,
- remplir des dossiers administratifs,
- écrire votre histoire de vie...

En toute confidentialité - Gratuit

**Transport solidaire**

Vous avez + de 18 ans, pas de moyen de transport ?

Vous avez besoin de vous déplacer occasionnellement ?

Des chauffeurs bénévoles peuvent vous accompagner, en échange d'une indemnisation kilométrique.

**Contactez le centre**  
pour vous inscrire ou  
devenir chauffeur bénévole.

**Renseignements et permanences :**

**Centre d'animation sociale** - Forum - 2 rue de Lorraine Beaufort-en-Vallée - 49250 Beaufort-en-Anjou

Tél. 02 41 45 60 89 Courriel : [centre.animation.sociale@beaufortenanjou.fr](mailto:centre.animation.sociale@beaufortenanjou.fr)

Site : [www.beaufortenanjou.fr](http://www.beaufortenanjou.fr)

## Un nouvel artisan sur la commune !

### **DEPAN SERVICE 49**

Dépannage d'électroménager toutes marques  
**À DOMICILE [depanservice49.fr](http://depanservice49.fr)**  
 23 millions de pièces détachées disponibles sous 24/48h  
 Technicien diplômé d'état & artisan depuis 1996  
 Membre de jury pour l'AFPA d'Angers  
**Frédéric HANQUET**  
 du lundi au samedi de 9h à 19h  
 06 03 27 53 61 [depanservice49@orange.fr](mailto:depanservice49@orange.fr)

Nous souhaitons la **bienvenue à Magali Baudry, Docteur en Pharmacie et spécialiste en orthopédie**  
 Très heureuse de reprendre la pharmacie de La Ménitré, (dans l'attente qu'un nouveau médecin vienne bientôt succéder au Docteur Boyer), elle a le plaisir de vous accueillir depuis le week-end de Pâques aux horaires habituels.



**Vous habitez Beaufort en Anjou,  
 Mazé-Milon ou la Ménitré,**

**Vous avez entre 16 et 25 ans, et vous n'êtes plus scolarisé(e),**  
 une conseillère de la Mission Locale Angevine vous reçoit  
**pour vous aider et vous accompagner sur l'antenne de Beaufort en Anjou**



- Aide à la recherche d'emploi : CV, lettres de motivation, accès aux offres d'emplois...
- Conseil en évolution professionnelle, orientation, recherche de formation, de financements...
- Informations sur le logement, la santé et la mobilité...

**Laure GERMAIN** (conseillère) - [lgermain@mmla49.org](mailto:lgermain@mmla49.org)

**Antenne MLA - Espace Social Communautaire**

2 Rue de Lorraine Beaufort en Vallée - 49250 BEAUFORT EN ANJOU

**Entretiens sur RDV** - Contactez le 06.71.01.17.48 - ou 02.56.56.50.48 (Mission Locale Angevine)

Même sans compte, consultez les informations de la MLA sur <http://www.facebook.com/mmla49>



## **"Cinéma de Beaufort : abonnez-vous !"**

Votre cinéma de proximité Grand Ecran de Beaufort en Anjou **se modernise !**

Depuis janvier, vous pouvez utiliser une carte d'abonnement rechargeable directement à la caisse de votre cinéma.



**N'hésitez pas à nous suivre** sur Facebook : (@cinebeaufortenanjou) ou sur notre site internet (<http://grand-ecran-beaufort.fr/>). Ce n'est pas tout, l'association investit dans le confort du cinéma. Nous avons amélioré la qualité des effets sonores. **Toute l'année**, venez retrouver tous les genres de films au cinéma de Beaufort-en-Anjou (place Notre Dame à Beaufort-en-Vallée)

**Avec plus de 8 séances par semaine**, petits et grands trouveront leur bonheur.

**Le recensement s'est terminé le 17 février dernier.**

Merci aux habitants pour leur aimable participation. **M. Lochard**, agent recenseur, a oublié sa casquette Irlandaise à carreaux. Si vous la retrouvez : dépôt en Mairie s'il vous plaît ou 06 62 03 16 75.

## **Locavore , vous avez dit Locavor ?**

Estelle Groult-Zémouri, habitante de la commune, participante du "pratiquement zéro déchets", à fond dans une logique "écono-écologique", a décidé de mettre en place **un point-relais de distribution de produits locaux via le site [locavor.fr](http://locavor.fr)**. La distribution se ferait tous les vendredis à la Fabrique des Bières d'Anjou, la Piauire de 16h30 à 18h30. Si vous êtes intéressé en tant que consommateur ou producteur local, inscrivez-vous sur [locavor.fr](http://locavor.fr). Plus nous serons nombreux et plus nous aurons

de produits divers et variés...

Quelques liens pour comprendre, suivre ce projet et, ou vous inscrire : [locavor.fr/162-locavor-de-la-menitre.fr](http://locavor.fr/162-locavor-de-la-menitre.fr)

Pour le moment, la page est en construction. Si vous souhaitez que des ventes se mettent en place, inscrivez-vous au plus vite !

**facebook** : <https://www.facebook.com/LocavorLaMenitre/>

et une **vidéo** pour mieux comprendre le concept : [https://www.youtube.com/watch?v=\\_Z19oNvkJp8&t=11s](https://www.youtube.com/watch?v=_Z19oNvkJp8&t=11s)



## Avril

**Dim.29** Commune /  
Comité des fêtes  
**Repas des aînés**  
Espace Pessard



**Sam. 28** Cercle Buridard  
**Finale 3 contre 3**  
Cercle Buridard

## Mai

**Mar. 8** ACPG/CATM  
**Commémoration du 8 mai**

**Sam.12** Sté l'Avenir  
**Finale à la mêlée et 1c/1**  
Sté l'Avenir

**Sam.19** Sté les Bons Enfants  
**Finale invité 2c /2**  
Sté les Bons enfants

**Sam.26** Sté Le Verdelay  
**Biathlon**  
Sté Le Verdelay

**Sam.26** Les Méni'Acteurs  
**Représentation théâtrale**  
Espace culturel

**Dim.27** Commune  
**Mystère de Loire**  
Port Saint-Maur



## Juin

**Sam.2** Sté Les Islettes  
**Méchoui**  
Sté Les Islettes

**Dim. 3** ADAM  
**Vide-grenier**  
Bourg

**Vend. 8** ASM Basket  
**Assemblée générale**  
Espace J. Pessard

**Sam. 9** Cercle Buridard  
**Finale 1 contre 1**  
Cercle Buridard

**Sam. 9** Lirenloire  
**Spectacle 42ème parallèle**  
Espace culturel

**Vend.15** Commune  
**19h30 Apéro Concert**  
**Fanfare de poche GLOUPS**  
Port St Maur

**Sam. 16/Dim. 17**  
Sté L'Avenir  
**Concours au rond**  
Sté L'Avenir

**Vend. 22** Écoles publiques  
**Fête des écoles**

## Comité des fêtes

**Fête de la St Jean**  
Centre bourg

**Samedi 23**  
**Fête de la musique**  
**Scène ouverte**

**Dimanche 24**  
**Journée de la Roue**

**Sam. 30** École Ste Anne  
**Kermesse**  
Ecole ou espace J. Pessard

## Juillet

**Dim. 1** Sté Les Bons enfants  
**Finale challenge communal de boule de fort**  
Sté les Bons enfants

**Lun. 2** AACL  
**35e Salon d'art**  
Espace Culturel  
jusqu'au 16 septembre

**Dim.15** Commune  
**17h Les Impatientes**  
**Cie Mesdemoiselles**  
Place de l'Eglise



**Vend. 20** Commune  
**19h30 Apéro Concert**  
**Rien dans les poches**  
Port St Maur

**Sam. 21** Sté Bons Enfants  
**Finale challenge mixte**  
Sté Bons Enfants

## Août

**3/4/5** Sté l'Avenir  
**Portes ouvertes**  
Sté l'Avenir

**Vend. 3** Commune  
**19h30 Apéro Concert**  
**Les kangourous**  
Port St Maur

**Sam.18** Sté Bons Enfants  
**Méchoui**  
Sté Bons Enfants

**Dim.20** Foyer Rural  
**Brocante**  
Port Saint-Maur

## Septembre

**Sam. 1** Sté Le Verdelay  
**Méchoui**  
Sté Le Verdelay

**Sam. 8** Cercle Buridard  
**Repas**  
Cercle Buridard

**Sam.15** Sté Les Islettes  
**Repas moules-frites**  
Sté Les Islettes

**Sam. 22** Sté l'Avenir  
**Repas**  
Sté l'Avenir

**S. 22 D. 23** UMAC  
**Week-end commercial**  
Centre bourg

**Sam. 29** Cercle Buridard  
**Finale challenge des couples**  
Cercle Buridard

**Sam. 29** Foyer Rural  
**Soirée moules-frites**  
Foyer Rural

Sous réserve de modifications des dates par les organisateurs

Plus d'infos!

Rendez-vous sur le site communal : [lamenitre.fr](http://lamenitre.fr)